

se rattachait à la naissance des limons et qui passait devant son poitrail; cette sangle était maintenue en place par d'autres bandes jetées sur le cou, sur le milieu du dos et sur la croupe; la sangle de croupe permettait d'ailleurs le reculement (fig. 108, où les sangles sont indiquées par traits pointillés)<sup>1</sup>. La queue des chevaux était généralement nouée (fig. 108, 113, 114) et leur crinière tondu en brosse. Les selles des chevaux qu'on montait étaient fortement cambrées (fig. 111 et 131, à gauche).

Les armes de guerre étaient d'abord l'épée qu'on portait dans le dos avec la poignée tournée vers le bas (fig. 104, second registre, à droite; fig. 148, second registre, l'homme de droite); le pommeau était souvent constitué par un anneau auquel était fixée une dragonne formée de deux bandes d'étoffe (fig. 109, 136); la hallebarde était, elle aussi, munie de bandes d'étoffe qui en modifient l'aspect (fig. 75, en bas à gauche; fig. 118, en haut, à droite; fig. 131, en bas, vers le milieu); les arcs (fig. 50) et les arbalètes (fig. 109, en haut, à droite) étaient les armes de jet; pour les arbalètes, nous voyons comment on manœuvrait celles qu'on bandait avec les pieds (fig. 109, en haut, à droite, et fig. 1207, où le dessin du *Kin che souo* supplée heureusement à la lacune de l'estampage, mais transforme sans motif les arbalètes en arcs); à vrai dire, les textes historiques nous parlaient de ces arbalètes à pieds; mais leur témoignage aurait risqué d'être mal compris si nous n'avions pas eu cette image sous les yeux. Comme arme défensive, nous trouvons le bouclier, qui nous apparaît sous deux types dans les figures 109 et 136; un troisième type nous est fourni dans la figure 190.

A la chasse, l'arme la plus usitée était une sorte de filet allongé emmanché au bout d'une perche (fig. 161, en bas, à gauche; fig. 162 et 176, en bas, à droite; fig. 1222). Les chasseurs se servaient de chiens courants et aussi de faucons<sup>2</sup> (fig. 50, en bas, le quatrième homme à partir de la gauche; fig. 1222). On poursuivait

1. Le commandant Lefebvre des Noettes doit prochainement publier sur le harnachement des chevaux dans l'antiquité, des observations qui feront sans doute autorité. Je regrette que mon travail soit imprimé avant

que j'aie pu profiter des savantes recherches de mon confrère de la Société asiatique.

2. Cf. à ce sujet les intéressantes remarques de LAUFER, dans *Chinese pottery of the Han dynasty*, pp. 223-234.